

CODE DIPLOME : 32031409

CODE RNCP : 38363

OBJECTIFS

Activités visées à l'issue de la formation :

- Participer à la gestion opérationnelle de l'entreprise notamment par leur implication dans la gestion des relations avec les clients et fournisseurs dans ses dimensions administrative, humaine, comptable, ou encore commerciale ;
- Contribuer à la gestion des risques et donc veiller aux conditions de la pérennité de l'entreprise par l'adaptation aux évolutions de son environnement ;
- Gérer le personnel et participer à la valorisation des ressources humaines ;
- Contribuer à l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise par l'amélioration de son organisation, soutenir et accompagner son développement en participant au suivi de l'activité par la production d'informations et la mise en place d'indicateurs soumis à la direction.

Dans chacun de ces domaines, la dimension communicationnelle est très imbriquée avec les différentes activités. Ces activités mobilisent systématiquement des résultats exprimés en termes de communication.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

- PME de 5 à 50 salariés (tous secteurs d'activités) avec polyvalence requise.

Autres types d'unités possibles :

- Entreprises de plus de 50 salariés structurées en centres de responsabilité ou de profit (agences, filiales de petite taille, succursales)
- Associations, dont le fonctionnement et les contingences seraient proches de ceux de la PME
- Éventuellement, des organismes publics sous les mêmes conditions

CERTIFICATEUR

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Date de l'enregistrement : 11-12-2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2027

NIVEAU de SORTIE

Titre reconnu par l'État de niveau 5, équivaut à un BAC+2

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Responsable pédagogique : Armelle Cotte – armelle.cotte@ensemble-montplaisir.org

Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1 350 heures (sur 2 ans)
Démarrage en septembre

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1124 heures (sur 2 ans)
Démarrage en septembre

Autres
situations :
nous
contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences :
6926 €

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

9.90 eurosTTC/heure
TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

2 ans, modulable en fonction du positionnement*
(jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible.
Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 1 semaine au CFP/CFA, 1 semaine en entreprise. Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

PRÉREQUIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : Titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par alternance.

Les formateurs construisent des séquences d'apprentissage selon le programme de formation et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

- Trois visites de suivi sont menées par les formateurs durant la formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.
- Pédagogie active privilégiant :
 - Les mises en situation (exercices pratiques, jeux de rôle)
 - La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
 - Une organisation coopérative des apprentissages
 - Accompagnement personnalisé
 - Environnement numérique de travail : Ecole Directe et Teams

CONTENU de la FORMATION

Matières générales :

- Culture générale et expression
- Culture économique, juridique et managériale
- Anglais

Matières professionnelles :

- Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Participer à la gestion des risques de la PME
- Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves/BTS Blancs, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 4 conseils de formation et 4 bulletins de notes

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap

| Epreuves | Coefficient | Forme | |
|--|-------------|------------|---------------------------|
| | | Ponctuelle | Ecrite |
| E1 : Culture générale et expression | 4 | Ponctuelle | Ecrite |
| E2 : Langue vivante étrangère : Anglais | 3 | | |
| E21 - Compréhension de l'écrit et expression écrite | 2 | Ponctuelle | Ecrite |
| E21 - Production orale en continue et interaction | | | Orale |
| E22 - Compréhension de l'oral | 1 | CCF | 1 situation d'évaluation |
| E3 : Culture économique juridique et managériale | 6 | Ponctuelle | Ecrite |
| E4 : Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME | 6 | CCF | 2 situations d'évaluation |
| E5 : Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME | 8 | | |
| ES1 - Participer à la gestion des risques de la PME | 4 | CCF | 1 situation d'évaluation |
| ES2 - Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME | 4 | Ponctuelle | Ecrite |
| E6 : Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME | 6 | Ponctuelle | Ecrite |
| EP1 : Langue vivante (1) | | Ponctuelle | Orale |

(1) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Possibilité de valider l'épreuve de Culture Générale et Expression et l'épreuve en langue vivante étrangère, pour tout détenteur d'un autre BTS.

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

| | 2024 | 2023 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|
| Taux de réussite globaux CFP/CFA Montplaisir | 80,0% | 74,2% | 72,6% |
| Taux de réussite BTS GPME CFP Montplaisir | 55,0% | 66,7% | 87,5% |
| Taux de présentation à l'examen | 100,0% | 100,0% | 100,0% |
| Taux de réussite BTS GPME Académie de Grenoble | 73,3% | 72,4% | NC |
| Insertion professionnelle (enquête réalisée 6 mois après la fin de formation) | 100,0% | 36,4% | 42,9% |
| En recherche d'emploi | 0,0% | 18,1% | NC |
| Taux de poursuite d'étude | 0,0% | 45,5% | 50,0% |

NC = non communiqué

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

BACHELOR (3ème année) Marketing et communication, Conseiller financier et gestion de patrimoine, Management et gestion des ressources humaines.

LICENCE Assistant de Gestion Administrative et Financière ; Chargé des Ressources Humaines ; Commerce Vente Marketing.

DÉBOUCHES PROFESSIONNELS :

Grâce à leur polyvalence, les titulaires du diplôme disposent de moyens pour évoluer dans un large spectre de métiers et de responsabilités.

La définition de leur emploi pourra évoluer :

- avec la croissance de la PME, leur permettant de prendre en charge des activités exigeant plus d'autonomie et de responsabilité.
- vers un nombre croissant d'activités déléguées en fonction de leur expérience, de leurs compétences et de leurs qualités personnelles.

À moyen-terme, les titulaires du diplôme peuvent s'orienter vers la création ou la reprise d'une PME.